## LES MENEURS DE LA Confédération générale du Travail

Les discours qui ont motivé l'arrestation de Bousquet, Lévy et Delalé ont été prononcés à la Bourse du travail, le jeudi 25 avril, à la réunion du Syndicat des employés de la Seine.

Bousquet aurait dit, citant un incident qui s'est produit dans un grand magasin de nouveautés :

— N'hésitez pas à faire comme ceux de vos camarades qui donnaient des coups de ciseaux dans les pièces d'étoffe dont ils avaient la garde; soyez généreux avec les clients de vos

*L'agitateur Bousquet*

patrons et donnez-leur en sus de leur commande plusieurs mètres d'étoffe. Pour les limonadiers, c'est très simple, saboter! Donnez deux absinthes au lieu d'une aux consommateurs; oubliez de fermer les robinets des fûts de bière. Ainsi vous obligerez vos patrons à fermer boutique ou à accepter vos revendications.

Et il terminait par un appel à l'action directe.

Le trésorier de la Confédération générale du travail, M. Albert Lévy, aurait préconisé la force.

— Le meilleur moyen à employer, c'est de descendre dans la rue et d'employer la violence contre ceux qui vous résistent.

*L'agent des postes Grangier*

Frappez à la cuisse et, à mauvais salaire, mauvais travail!

Le compagnon Delalé, lui, critiquait la politique de M. Clemenceau « qui a changé d'opinion depuis qu'il est au ministère », et dit :

— Le Clemenceau d'hier ne ressuscitera pas, mais il pourrait ressusciter quelque Ravachol ou quelque Emile Henry!

L'orateur est, lui aussi, pour l'action directe, et il aurait dit :

« C'est à vous de choisir l'heure et l'endroit où vous voulez frapper ! »

## Çà et là

### Morts d'hier

*M. Renaud, premier président honoraire de la Cour des comptes, 74 ans, à Paris. — Mme Auguiot, veuve de l'ancien consul de France, 77 ans, à Paris. — M. Gustave Sumpi, lieutenant d'infanterie coloniale, fils de l'ancien gouverneur des Invalides. — M. Jean Hibon, comte romain, à Longuenesse (Pas-de-Calais). — M. Mardis, ancien maire du Havre, conseiller général, 61 ans, au Havre.*

### Un curé vétéran

A la *magnifique fête des vétérans qui a eu lieu dimanche, à Lyon, pendant le défilé devant le gouverneur militaire, sur la place des Terreaux, on a beaucoup remarqué la présence d'un brave et digne curé qui marchait à la tête de la section des vétérans de sa paroisse. C'était le curé de Saint-Forgeux (Rhône). Très patriote, ce brave curé a organisé dans sa paroisse une section de vétérans. On lui a fait le meilleur accueil qu'il ait eu au défilé qu'au banquet patriotique qui l'a suivi.*

## ÉCHOS DE PARTOUT

*Contrairement à l'information d'un confrère, M. Edgar Combes n'est pas mort dans une maison religieuse.*

*La princesse de Hohenzollern et la comtesse Trani, sa mère, ont quitté Cannes pour Berlin. La reine Carola de Saxe a quitté Juan-les-Pins pour Milan et Dresde.*

*M. Genty-Magre, sous-préfet de Villefranche (Haute-Garonne), est nommé secrétaire général du Tarn, par permutation avec M. Pélissier.*

## LA QUESTION SYNDICALE

On avait dit que le Conseil de discipline du ministère des Travaux publics avait demandé à M. Quillet s'il était affilié au Syndicat.

M. Ch. Lesage, chef du cabinet du ministre des Travaux publics, et siégeant à ce titre au Conseil de discipline, écrit, aujourd'hui, à l'*Action*, pour démentir cette information.

## Les déclarations de M. Nègre

Ayant pris connaissance du communiqué officiel qui rend compte de la séance du Conseil des ministres, M. Nègre sourit dans sa forte moustache tombante et répète :

— On va s'amuser !

*L'instituteur Nègre entouré de reporters*

M. Nègre a déclaré ceci :

— La décision de M. de Selves ne me surprend guère. Ce qui peut paraître étonnant, c'est que le préfet ait attendu cinq jours après ma comparution devant le Conseil départemental pour statuer ; d'autant plus que les notes officieuses avaient paru dans la presse, disant que mon cas devait être tranché par le Conseil des ministres tout entier. Pourquoi, aujourd'hui, est-ce le préfet seul qui statue ?

En droit, M. de Selves commet, en me révoquant, une illégalité dont il n'existe pas de précédent. Si, il y en a un, mais qui vient à l'appui de ma thèse : il y a quelques années, le préfet de la Loire-Inférieure ayant passé outre à l'avis du Conseil départemental et révoqué un instituteur, le ministre de l'Instruction publique réintégra ce fonctionnaire et déplaça l'inspecteur d'Académie ; quant au préfet, il fut déplacé également par le ministre de l'Intérieur.

La question qui se pose maintenant, par suite de la décision de M. de Selves, est très grave. Cette décision met en cause les attributions du Conseil départemental en matière disciplinaire, ainsi que les garanties que les instituteurs avaient conquises contre l'arbitraire de l'administration.

Ma révocation va évidemment produire une grosse émotion dans le personnel enseignant.

## Dans les hôpitaux

*La Semaine religieuse de Vannes* donne ces détails sur la situation pécuniaire de l'hôpital laïcisé de *Lorient* :

A la suite de la décision ministérielle qui avait dissous la Commission des hospices et mis à pied le célèbre M. Roux, une Commission municipale a enquêté sur la situation du nouvel hôpital laïcisé. Voici les résultats. Pour le seul personnel administratif, il y a augmentation sur 1904 de plus de 20 000 francs; pour le personnel infirmier, c'est pis encore. Le personnel absorbe à lui seul 87 000 francs sur la subvention de 110 000 francs accordée par la ville. Et les malades, que leur reste-t-il donc pour vivre? Car c'est pour eux, je pense, et non pour les employés, que hôpital existe.

Le service des subsistances est aussi en progrès rapide : avec le même nombre de malades à peu près, la consommation du lait a passé de 37 000 litres en 1904 à 57 000 litres en 1906; — de 2 602 douzaines d'œufs à 4 231 douzaines; — de 27 184 kilos de viande à 35 000. C'est le régime de la suralimentation apparemment. Au lieu de 7 000 litres de vin en 1904, 1906 en a bu 9 600, et ainsi de suite. En somme, chaque tête d'hospitalisé revient à 605 fr. par année.

Et l'on se demande si les malades sont mieux nourris et mieux soignés; et la voix populaire répond : non, au sonneur. Alors réfléchissez-y, bons contribuables!

Combien mieux inspirés les administrateurs d'hospices qui maintiennent à tout prix le personnel religieux ; tel fut M. Lanusse, président du Cercle opportuniste de Bordeaux, mort récemment administrateur des hospices civils de Bordeaux. Sur sa tombe, M. Gabriel Fauré, un protestant, a pu lui rendre cet hommage :

« Dès son entrée en fonctions, M. Lanusse avait présenté que la condition première du succès reposait *sur le choix du personnel appelé à donner ses soins à ses chers petits malades. A ce moment, il eut peut-être quelques hésitations, mais des préventions préconçues ou inspirées, nul promptement cédé et disparu* devant les constatations de son impartialité, et notre collègue a hautement reconnu le rôle qu'avait joué à son action charitable la collaboration des Filles de la Charité ».

## LES FRAUDES DE FARINE

Hier, à Toulouse, la police a prélevé 48 échantillons de farines et de sons dans une importante maison de commerce, qui les recevait de Tunisie, de Marseille, d'Italie et d'Espagne. Ces échantillons ont été déposés au greffe, à la disposition du juge d'instruction.

Sur l'ordre du sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély, le commissaire de police a saisi des échantillons de farine dans de nombreuses boulangeries du canton de Matha.

# EN RUSSIE

### Graves incidents à la Douma

On mande de Saint-Pétersbourg, 29 avril:

Les journalistes, pas plus que le public, n'ont été admis à la Douma, qui discute les propositions du ministre de la Guerre, portant à 450 000 hommes le contingent des recrues pour 1908.

Le débat dure depuis neuf heures et il y a encore 50 orateurs inscrits.

Un vif incident s'est produit. Le ministre de la Guerre s'étant écrié : « Il faut que vous nous donniez des soldats ! » un violent tumulte s'élève. On crie : « Nous ne sommes pas ici dans une caserne ! Ne nous parlez pas comme à des troupiers ! »

Le député Cadet Heesson invite la Chambre à conserver son sang-froid. Il dit, au milieu des applaudissements de l'assemblée, seuf de l'extrême-droite : « Le ministre, en employant ce langage, a oublié qu'il s'adressait aux représentants de toute la Russie. S'il veut que la Douma ait pour lui de la courtoisie, il faut qu'il ait lui-même de la civilité pour elle. Messieurs, oubliez les remarques du ministre et continuons des débats si importants. »

M. Zorabeff, socialiste démocrate, dans un discours très violent, déclare qu'avec un tsar et un gouvernement bureaucratique, l'armée russe sera toujours battue.

La droite se lève, poussant des cris d'indignation et de menaces. La gauche répond à ces menaces par des menaces. Les députés sont sur le point de se livrer à un pugilat. M. Goluvine lève la séance.

A la suite des incidents rapportés dans cette dépêche, M. Goloviné a eu une entrevue avec M. Stolypine, qui lui a reproché de ne pas avoir exclu M. Zorabeff.

Finalement les deux hommes politiques sont tombés d'accord.

## PETITES NOUVELLES DE L'ETRANGER

— Un Congrès international de musique religieuse s'est ouvert à Valladolid, le 28, sous la présidence de l'archevêque et devant plusieurs prélats.

— Le roi d'Angleterre sera de retour à Londres samedi prochain.

Le roi et la reine de Danemark s'y rendront en visite officielle du 18 au 15 juin.

— Un traité de délimitation de frontières et de navigation fluviale entre le Brésil et la Colombie a été signé à Bogota le 24.

— Les employés de tous les bureaux de poste russes seront désormais munis de revolver, qu'ils seront tenus, tous les jours, de charger à l'ouverture du bureau et de décharger à la fermeture. De plus, chaque bureau postal sera relié, au moyen d'un fil électrique, avec le bureau de police ou la poste de gendarmerie le plus proche ; l'alarme sera donnée à l'aide d'un bouton disposé sous la table, à portée du pied.

— Divers journaux annoncent que la convention commerciale entre l'Allemagne et les Etats-Unis sera signée ces jours-ci, les documents nécessaires étant arrivés ici hier de Washington.

— Le roi de Grèce accompagné des princes, et le ministre de l'intérieur, s'est rendu par train spécial sur les travaux de la ligne du Pirée à la frontière ottomane.

— L'empereur François-Joseph a quitté, hier matin, Prague, se rendant à Vienne. La population tchèque a fait au souverain d'enthousiastes adieux.

— M. Veiga Beirao, ancien ministre de la Justice et des Affaires étrangères, est nommé délégué du Portugal à la conférence de la paix de la Haye.

— Le Conseil fédéral suisse a désigné comme représentant de la Suisse à la deuxième conférence de la paix qui se tiendra à La Haye le 15 juin MM. Carlin, docteur en droit, ministre de la Suisse auprès de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas; Eugène Borel, colonel à l'état-major et professeur à Genève, et Max Huber, professeur de droit international à l'Université de Zurich.

## GUILLAUME II A STRASBOURG

Après avoir entendu les rapports de son chefs de cabinet, Guillaume II a reçu successivement le professeur Hergesell, de l'Université de Strasbourg, un peintre et un architecte.

L'empereur passa ensuite en revue les troupes de la garnison et, après une conférence faite aux officiers — conférence qui dura cinquante-six minutes exactement — il partait en excursion dans les Vosges.

Il poussa jusqu'à la frontière française et s'arrêta à Dalbo. Rentré à Strasbourg, il dîna chez le secrétaire d'Etat.

Guillaume II quittera la ville demain, à 9 h. 7 de l'après-midi, se rendant à Postdam.

## FAITS DIVERS DE PARTOUT

### FRANCE

— A Nantes, un jeune homme de 16 ans, M. Abel Lemoine, a été assailli près d'un pont, dans la nuit de dimanche à lundi, par une bande d'apaches qui lui ont porté un coup de couteau. Son état est très grave.

— Un incendie, vite maîtrisé, s'est déclaré dans l'hôtel de la sous-préfecture, à Béthune. 25 000 francs de dégâts.

— Une jeune femme, Mme Galineau, récemment arrivée de Cette, vient de succomber à Toulouse de la variole noire.

— M. Graillhé, propriétaire au Caylar, passait à bicyclette à une allure rapide sur la route, près de la Couvertoirade (Aveyron), lorsqu'il un tournant brusque il alla se jeter contre un mur. Il tomba dans le fossé et fut tué sur le coup.

— A Caen, Salléry, 49 ans, ouvrier couvreur, marié et père de quatre enfants travaillant sur le toit d'une maison, est tombé d'une hauteur de 10 mètres et a été tué sur le coup.

— A Auberive (Haute-Marne), un vannier ambulant nommé Adolphe Suniquant, sujet suisse, a tué sa femme et pris la fuite.

— A Vireux, M. Fléart, douanier, a été coupé en deux par le train d'une heure, en voulant traverser la voie ferrée.

— A Nogent, un camion appartenant à un marchand de vin a écrasé, dans le faubourg Saint-Georges, un enfant de trois ans qui a succombé presque immédiatement.

— A Rochefort, une bande de matelots et de soldats coloniaux se sont pris de querelle dans un bal. L'agent Bellersau a été blessé. Quatre soldats ont été également blessés. Le quartier-maître Béréac, a reçu un coup de baïonnette dans le ventre.

— Au Caylar (Hérault), M. Grailles, propriétaire, est tombé de bicyclette, au bas de la côte de la Pezade, et s'est tué sur le coup. La tête du malheureux cycliste était méconnaissable, tant la chute avait été violente. Grailles était père de deux jeunes enfants.

— Un incendie a éclaté à Bissy (Savoie), chez MM. Tuichard et Juillet. Les dégâts sont évalués à 10 000 francs.

— Un froid très vif sévit sur la région de Gex. La neige tombe par violentes bourrasques et recouvre toute la campagne.

— Après quelques jours de froid et de vent glacial, une chute de neige se produit en ce moment en Savoie, recouvrant les arbres en fleurs et les prairies verdoyantes. On en mesure plus de 20 centimètres sur la montagne.

— Théodore Dreux, 75 ans, propriétaire aux Déserts, a été foudroyé en cours d'un ouragan qui a anéanti sa maison.

— Antoine Siraud, 45 ans, de l'Isère, a été trouvé mort dans un chalet de Termignen (Savoie), où il s'était réfugié au cours d'une tourmente de neige.

### ÉTRANGER

— Près de Naples, un train ayant déraillé, une voiture est resté suspendue au sur un abîme durant trois quarts d'heure. Douze personnes ont été blessées, dont quelques-unes grièvement.

# Chasse aux Nouvelles

### NOTRE OBSERVATOIRE

MARDI 30 AVRIL

**Baromètre.** — Une vaste dépression couvre le nord-ouest et le centre de l'Europe : le baromètre marque ce matin 751m/m sur les côtes de le mer du Nord, 754m/m dans le reste de la France. Des fortes pressions s'étendent sur l'Espagne et l'Algérie (757m/m).

A Paris, nous avons 757m/m,6.

**Le vent** est modéré de l'Ouest sur la Manche. Il est assez fort ou fort d'entre Nord et Ouest sur nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

**Des pluies** sont tombées sur presque toute l'Europe; en France, elles ont été générales; on a recueilli 19m/m d'eau à Biarritz et à Limoges, 18 à Paris, 7 au Havre, 6 à Nantes, 5 à Nancy et à Nîmes.

**La température** s'est relevée sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait + 7 à Paris et à Clermont, + 8 à Toulouse, + 15 à Alger, + 18 à Constantinople. On notait — 2 au Puy-de-Dôme, — 5 au Ventoux, — 9 au Pic-du-Midi.

**Probable.** — En France, des pluies sont probables avec températures en hausse, mais encore au-dessous de la normale. A Paris, hier, pluie à diverses reprises.

**La mer** est houleuse sur l'Océan et la Méditerranée.

Mercredi (1er mai, 121e jour de l'année.
Durée du jour : 15 h. 44.
Soleil. — Lever : 4 h. 44. Coucher : 7 h. 12.
Lune. — Lever : 14 h. 30. Coucher : 7 h. 4.

## AUTOUR de PARIS

MALAKOFF. — *Ascension dramatique.* — Au programme des réjouissances pour la fête communale de Malakoff, figurait l'ascension d'un ballon appartenant à la Société aéronautique de France. Dimanche, à 4 heures, le « lâchez tout » était prononcé et le ballon s'enlevait, emportant le capitaine, M. Pitault, et un passager, M. Baffier. 10 000 personnes, massées sur la place Nouvelle, assistaient au départ du ballon.

A peu de distance du point de départ, la nacelle heurte le rabord du toit d'une haute maison construite sur la route de Strasbourg. Une déchirure se produit dans l'enveloppe de l'aérostat qui se dégonfle à vue d'œil et qui se déchire de nouveau contre une toiture de la rue Dumont. La chute s'accomplit alors avec une rapidité vertigineuse. Dans un jardin, avec les débris de l'enveloppe, on retrouva MM. Pitault et Baffier, évanouis au fond de la nacelle. Une voiture d'ambulance vint les prendre : ranimés, ils se plaignirent de douleurs internes; un médecin s'assura qu'ils n'avaient rien de cassé. La foule qui s'était ruée vers l'endroit où le ballon était tombé, plusieurs personnes ont été blessées.

## DÉPARTEMENTS

MANCHE. — *La mort de Mlle Leblond.* — La mort d'une institutrice de Montebourg, Mlle Leblond, fille d'un magistrat de Cherbourg, vient de donner lieu à l'ouverture d'une instruction judiciaire.

Cette jeune femme, âgée de 28 ans, serait succombé à la suite de manœuvres abortives.

Une sage-femme, de la Haye-du-Puits, Mme Bonneau, a été arrêtée. M. l'abbé Larquemin, curé de Bloville, accusé de complicité, a été également écroué à la prison de Cherbourg, malgré ses protestations d'innocence.

Jusqu'à présent, il a été impossible de faire la preuve de la culpabilité de ce prêtre; on ne relève contre lui que des présomptions.

OISE. — *Un crime.* — A Lairon, on a découvert, dans l'Oise, le cadavre d'un homme vêtu d'un complet en cheviotte, paraissant 60 ans. Le corps était attaché, à l'aide d'une corde, à une vetille pleine de cailloux.

On croit à un crime.

SAVOIE. — *Rixe mortelle.* — Après de nombreuses libations, deux groupes d'ouvriers italiens se sont pris de querelle dans un restaurant du faubourg de la Madeleine.

Au cours de la bagarre, l'ouvrier Louis Mazzia, 22 ans, fut tué d'un violent coup de couteau porté dans la région du cœur.

Les deux principaux auteurs de ce meurtre, nommés Sangiogi et Viretti, prirent la fuite après avoir essayé de jeter le cadavre de leur victime dans l'Isère.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Camion tamponné par un tramway.* — Un tramway électrique a tamponné, à Malzéville, un camion de brasseur que conduisait le charretier Saintot.

Celui-ci fut précipité à bas de son siège. Il reçut des contusions multiples et se fractura le bassin; le wattman Aubry a été grièvement blessé à la tête et aux mains. Un cheval devra être abattu. L'avant du tramway a été entièrement défoncé.

Saintot a été conduit à l'hôpital. Son état est désespéré.

CÔTE-D'OR. — *L'assassin de M. Jobard.* — M. Pésot, juge d'instruction à Dijon, procédait hier, avant son renvoi devant les assises du mai, à l'interrogatoire final de Marcel Jadot qui, le 23 janvier dernier, tua, à coups de revolver, M. Paul Jobard et son fils Eugène.

Subitement Jadot se rendit un peu à des douleurs intestinales. Son défenseur, Me Masson, qui était présent, fit alors connaître au magistrat qu'il avait reçu une lettre de son client l'informant qu'il était résolu à se donner la mort en avalant du verre pilé.

On pense que cette tentative de suicide n'aura pas de suites graves.

AVEYRON. — *Crime ou accident.* — On vient de trouver, dans les eaux de l'Aveyron, à l'endroit des Bécses, où fut immergé jadis le corps de Fualdès, la victime d'un crime célèbre, le cadavre de Mme Vayssettes, demeurant à Rodez, place Laumière, et âgée de 50 ans. On ne sait encore si la mort doit être attribuée à un crime ou à un accident.

INDRE. — *L'orgueil.* — Aucune preuve formelle n'a encore été relevée contre Jeanne Weber et le parquet semble devoir se résigner à attendre des rapports plus complets des médecins.

Le parquet serait également très désireux d'entrer en rapports avec une dame, qui, à la date du 27 avril, a écrit à Châteauroux une lettre contenant des renseignements intéressants sur l'ogresse de la Goutte-d'Or, et qui a cru devoir conserver l'anonymat.

Il serait très utile pour l'enquête qu'elle se fît connaître au juge d'instruction de Châteauroux.

Le dossier de Paris réclamé par le parquet général de Bourges n'est pas encore arrivé.

HAUTES-ALPES. — *60 maisons incendiées.* — Un incendie qui a pris immédiatement des grandes proportions, a éclaté hier matin, à 10 heures, à Saint-Chaffrey, à 4 kilomètres de Briançon. 60 maisons sont déjà brûlées.

L'incendie a été occasionné par un feu de cheminée activé par un vent violent.

On a retrouvé le corps carbonisé d'une jeune fille de 23 ans.

Plusieurs sauveteurs ont été blessés.

Le bureau de poste a été détruit.

Les pertes s'élèvent à 300 000 francs.

## RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

### HALLES CENTRALES DE PARIS

30 avril 1907.

**Poissons.** — Vente au kilo : bars, 3-6 ; cabillauds, 0,30-0,60 ; congres, 0,40-0,60 ; crevettes grises, 0,65-1,25 ; grondins, 0,40-0,70 ; homards, 3-5 ; langoustes, 2,75-4,75 ; limandes, 0,30-0,90 ; mulets, 1-3,50 ; soles, 1-4 ; saumons français, 3-7 ; turbots, 1-2,50 ; vives, 1-1,50 ; marians, 2-6, la caisse.

Vente à la pièce. — Raies douces, 3-8.

Vente au cent. — Maquereaux de l'Ouest, 20-40 ; de Dieppe, 10-20 ; harengs français, 5 ; sardines salées, 12.

### MARCHES DIVERS

30 avril 1907.

**Bois, écorces.** — Les cours des bois de construction restent très fermes. On enregistre un léger déchiquetement des bois de Riga en ce qui concerne les madriers qui valent de 1,50-1,55 pour la menuiserie et de 1,25-1,28 pour la charpente. D'autre part les madriers de Suède sont tenus de 1,55-1,58 pour menuiserie et de 1,30-1,38 pour charpente, le tout en entrepôt courant.

Les parquet bâtons 1re choix vaut de 2,12-2,18 le mètre carré en 14/16 et de 2,10-2,15 en 22/30. La 2e choix vaut 1,80 de moins par mètre carré.

Dans la Nièvre, les affaires en charpentes restent toujours actives et les prix sont fermes. Le merrain est très demandé et vaut 950 fr. le millier de 2 600 pièces.

Les bois de chauffage continuent à être encore assez recherchés et atteignent le prix de 120 à 125 fr. le décastère en première qualité.

Les bois de boulange deviennent rares, aussi les bois neufs sont attendus avec impatience.

30 avril 1907.

**Métaux.** — *Fers. Fonte.* — Les cours des produits sidérurgiques sur la place de Paris, s'inscrivent sans changement. On cote approximativement 21 fr. prix de base des fers ou aciers marchands, 22 fr. pour feuillards fer et de 22,50 à 23 fr. pour acier, les poutrelles valent de 21 à 21,50 et les tôles n° 6 de 23 à 24 fr. les 100 kilos.

Dans les Ardennes, l'allure des fonderies est très satisfaisante. La boulonnerie est toujours surchargée : en clouterie et ferronnerie, la situation est très bonne, les prix sont fermes.

Dans le Nord, les affaires sont assez limitées et les laminoirs sont disposés à faire quelques concessions. Le cours des fers marchands paraît vouloir s'établir à 18 francs. Les aciers marchands valent de 20 à 20,50 prix de base en forge.

Dans la Haute-Marne, la situation se maintient sans changement, affaires calmes.

En fonderie, les ordres se continuent assez nombreux.

Dans la Loire et le centre, les fers et aciers laminés se maintiennent facilement de 22,50 à 23 fr. la première classe des fers marchands et de 24 à 26 fr. les aciers doux avec les écarts habituels de qualité et de numéro.

**Cuivres.** — Cours commerciaux sans garantie.

Cuivre rouge en planches 347,50 dito en tuyaux sans soudures 387,50, dito en fils 342,50, dito jaune en planches 1re qual. 275, dito en tuyaux sans soudure 317,50, dito en fils 275, dito anglais Tough Cake, Tile 235, dito best selected 287,50, du Chili affiné en lingots 265.

### Marché de La Villette, 30 avril

| ESPÈCES | QUANTITÉS amenées | QUANTITÉS vendues | POIDS MOYEN | Prix de kilog. par qualité — Viande nette 1re | 2e | 3e | Poids vif 1re | 2e | 3e |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Veaux... | 446 | 446 | 90 | 2,30 | 2,10 | 1,80 | 1,35 | 1,10 | 0,90 |

Les bons veaux, de plus en plus recherchés pour les étalages de la boucherie, obtiennent toujours des prix sensiblement majorés.

On cote au demi-kilo viande nette : moutons anglaisés 1,10, ordinaires 1-1,05, veaux de Nogent-sur-Seine en bandes 1,05-1,07, au détail 1,10-1,05, bons veaux de Romilly 1,12-1,17 et veaux de Béranne 1,10-1,15, artésiens de choix 0,98-1,03, ordinaires 0,90-0,95.

## BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 30 avril

CÉRÉALES

| | AVOINE Cav. | AVOINE Clôt. | SEIGLES Cav. | SEIGLES Clôt. | BLÉS Cav. | BLÉS Clôt. | FARINES Cav. | FARINES Clôt. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Comptant... | 19,85 | 19,85 | 13,25 | 13,25 | 29,50 | [illegible] | 29,05 | 29,05 |
| Prochain... | 19,60 | [illegible] | 13,75 | 13,75 | 29,40 | 29,30 | [illegible] | [illegible] |
| Mai-juin... | 19,50 | 19,50 | 13,50 | 13,50 | 29,40 | 29,30 | [illegible] | [illegible] |
| Juin-juillet... | 19,15 | 19,15 | 13,50 | 13,50 | 29,30 | 29,30 | [illegible] | [illegible] |
| Juillet-août... | 19,45 | 19,15 | 15,... | 15,... | 29,15 | 29,05 | [illegible] | [illegible] |
| 4 derniers... | 19,10 | 19,15 | 17,50 | 17,50 | 29,90 | 29,45 | 30,15 | 30,05 |
| Cours relatif... | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

Farines de consommation : 49-52,50 ; 1re marques : 56.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

| | HUILE DE LIN Cav. | HUILE DE LIN Clôt. | HUILE DE COLZA Cav. | HUILE DE COLZA Clôt. | ALCOOLS Cav. | ALCOOLS Clôt. | SUCRES Cav. | SUCRES Clôt. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Disponible... | 58,... | 58,... | 75,25 | 74,75 | ... | ... | ... | ... |
| Courant... | 58,... | 58,... | 75,25 | 74,75 | 36,25 | 35,75 | 26,15 | 26,15 |
| Prochain... | 58,75 | 58,75 | 75,25 | 75,25 | 36,75 | 36,... | 26,15 | 26,15 |
| 4 de mai... | 58,25 | 55,75 | 74,50 | 75,25 | 37,25 | 36,50 | 26,50 | 26,50 |
| 4 derniers... | 58,... | 55,50 | 75,... | 75,50 | 36,75 | 35,50 | ... | ... |
| 4 d'hiver... | ... | ... | ... | ... | 36,50 | 36,... | ... | ... |
| Juil.-août... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 26,75 | ... |
| 4 d'octobre... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 27,... | 27,... |
| Nov.... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 28,50 | ... |
| Déf. ins. 3/... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 28,50 | ... |
| Déf. ins. ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 26,... | ... |
| Tendance... | calme | calme | calme | calme | 90 900 | calme | calme | calme |
| Stock.... | ... | ... | 850 | ... | 800 | ... | ... | ... |
| Cuv. mille... | ... | ... | 750 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Cot. jour... | 1 100 | | | | | | | |

### MARCHÉ DU HAVRE

Ouverture 30 avril (16 h. 30).

| Fréquence | Cotons | Cafés | Laines | Poivre Malabar | Poivre Saïgon |
|---|---|---|---|---|---|
| Avril 1907... | 78 | ... | ... | 60 | 57 50 |
| Mai 1907... | 69 | 84 | 185 | 60 | 57 50 |
| Juin 1907... | 69 | 75 | 184 | 60 | ... |
| Juillet 1907... | 69 | 82 | 184 | 61 50 | 58 |
| Août 1907... | 68 | 82 | 184 | 62 | 58 |
| Sept. 1907... | 69 | 82 | 184 | 63 | 58 |
| Octobre 1907 | 69 | 77 | 184 | 63 | 58 |
| Nov. 1907... | 69 | ... | 184 | 62 | 58 |
| Déc. 1907... | 68 | 77 | 184 | 62 | 58 |
| Janvier 1908 | 68 | 77 | 185 | ... | ... |
| Février 1908 | 68 | 77 | 185 | 62 | 58 |
| Mars 1908... | 68 | 77 | 185 | 62 | 58 |
| Tendance... | sout. | calme | calme | calme | calme |
| Ventes..... | | 8 000 | | | |


## Les doutes d'un mécanicien

### Convaincu et guéri par les pilules Pink

M. Florent Pierre Brachet, mécanicien, souffrait depuis longtemps des suites d'une mauvaise bronchite. Il ne parvenait pas à guérir, malgré les traitements suivis, il doutait et se demandait s'il pourrait jamais guérir. Ayant essayé les pilules Pink cet temps derniers, il éprouva tout de suite une si grande amélioration que ses doutes se dissipèrent, se changèrent en certitude de guérison.

M. Florent Pierre Brachet, mécanicien chez MM. Huret Marcq et Cie, à Pont-de-Briques (Pas-de-Calais), a en effet été guéri par les pilules Pink. Il écrit :

*M. Florent Pierre Brachet*

« Depuis bientôt deux ans, j'étais malade. A la suite d'une mauvaise bronchite, guérie tant bien que mal, j'étais resté faible, anémique. Je ne pouvais jamais me dire : « Aujourd'hui, je suis bien », j'avais toujours quelque malaise. De plus, j'étais complètement à bout de forces, et je sentais que j'allais être obligé de quitter mon travail. J'avais pris remède sur remède et me trouvais toujours aussi mal. On m'a conseillé de prendre les pilules Pink. Je m'étais dit que ces pilules ne feraient sans doute pas mieux que les autres médicaments. Je m'étais trompé, et les pilules Pink m'ont donné tout de suite de l'appétit et des forces. J'ai continué le traitement avec exactitude vous pensez bien, et j'ai retrouvé bientôt ma bonne santé d'autrefois. Les pilules Pink m'ont rendu un fier service ».

Il y a actuellement, après un hiver aussi mauvais, beaucoup de personnes dans la même situation qu'était celle du mécanicien. Il y a en effet actuellement beaucoup de gens souffrant de suites de mauvaises bronchites, de suites d'influenza. Le traitement des pilules Pink est le meilleur à suivre. Chaque dose de pilules Pink apportera des forces, apportera du sang, donnera une amélioration, hâtera la convalescence. Les pilules Pink régénèrent le sang, tonifient le système nerveux. Elles sont souveraines contre anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatiques, rhumatismes.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.



## COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

### EXTRAIT DU RAPPORT DE l'Assemblée Générale

Le Rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle de la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie expose, que le montant des Assurances souscrites en 1906 s'est élevé à 78 512 904 francs et qu'il a été constitué 3 844 217 francs de Rentes Viagères.

Les Assurances en cours s'élèvent à 877 591 749 fr. 66 et les Rentes Viagères à 47 001 405 fr. 58 de rentes.

Envoi gratuit des notices et tarifs sur demande adressée soit au Siège Social, à Paris, 87, rue de Richelieu, soit à l'un des Représentants de la Cie dans les départements.


## BOURSE DE PARIS

Clôt. du 30 avril

| VALEURS | Précédent cours | Cours du jour |
|---|---|---|
| FONDS D'ÉTAT FRANÇ. | | |
| 3 % perpétuel | 94 | 94 |
| 3 % terme | 94 05 | 94 |
| 3 % nouveau | 93 90 | 93 90 |
| 3 % amort. | 98 17 | |
| EMPRUNTS DE VILLES | | |
| Ville 1865 4 % | 525 | 521 50 |
| — 1909 3 % | 454 | 449 |
| — 1871 3 % | 402 50 | 402 50 |
| — quatre... | 104 | 104 50 |
| — 1875 4 % | 399 | 398 |
| — 1876 4 % | 399 | 398 |
| — 1879 3 0/0 % | 355 | 355 |
| — quatre... | 99 | 99 |
| — 1886-85 3 1/2 % | 371 50 | 371 50 |
| — quatre... | 97 | 96 |
| — 1892 3 % | 352 | 350 |
| — quatre... | 352 | 350 |
| — 1900 3 % (Obligat.) | 355 | 355 |
| — quatre... | 104 50 | 104 75 |
| — 1905 3 1/2 % (Obligat.) | 427 | 426 50 |
| — 5 % | 375 | 377 |
| — 1909 3 0/0 % | 74 | 74 |
| — quatre... | | 102 25 |
| — de Marseille | | |
| EMPRUNTS DES COLON. | | |
| Tunisien 5 % | 420 50 | 420 |
| Tonkin 3 1/2 % | 77 90 | 77 90 |
| Madagascar 3 1/2 % | | |
| Indo-Chine 3 1/2 % | 414 | 414 |
| Indo-Chine 3 % 1898 | 450 | 449 |
| VALEURS FRANÇAISES | | |
| Banque de France | 3090 | 3090 |
| — de Paris | 1135 | 1130 |
| — Transatlantique | 455 | 456 |
| Compagnie lyonnaise | | 660 |
| Comptoir National | 564 | 563 |
| Crédit Foncier d'Algérie | 1030 | 1030 |
| Crédit Foncier | 772 | 770 |
| Commerciale 1879 5 % | 475 25 | 475 25 |
| — 5 % | 460 | 460 |
| Foncière 5 % 1879 | 507 | 506 |
| Immobilière 5 % | 4 | 4 |
| Foncière 5 % 1881 | 427 | 426 |
| — 5 % 1885 | 461 | 460 |
| — 5 % | 90 | 90 |
| Communale 3 % 1884 | 300 50 | 302 |
| — 3,50 1892 | 345 50 | 349 |
| Foncière 3,50 1908 | 300 | 300 |
| Lyon. 3,50 1908 Bâtiment | 439 | 440 |
| Foncière 3 % 1908 | 437 50 | 438 |
| Communale 1906 | 300 | 300 |
| Parts de 100 fr. 1887 | 72 50 | 72 |

| VALEURS | Précédent cours | Cours du jour |
|---|---|---|
| Banque Ottom. 500 fr. 1908 | 72 50 | 72 50 |
| Banque Ottom. de Vienne | 1515 | |
| Crédit 1/2 de Vienne 1894 | 415 25 | |
| Crédit industriel | 650 | 650 |
| Crédit Foncier | 2100 | 2100 |
| Crédit Foncier Transatlan. | 187 | 187 |
| Crédit foncier | 1000 | 1000 |
| Crédit Foncier Transatlan. | 187 | |
| Docks de Marseille | 1210 | 1210 |
| Magasins généraux | 641 | 640 |
| Gaz (Compagnie générale) | | 1217 |
| Gaz Marseille (Français) | 832 | 832 |
| Gaz Paris (ex jouissance) | 17 50 | 18 50 |
| Transatlantique | 350 | 350 |
| Kassapsta | 848 | 851 |
| Kénoupolis | 180 | 184 |
| Kénoupolis | 180 | 184 |
| Omnib. de Nice et Tram. élect. | 250 | 250 |
| Tramways généraux | 570 | 570 |
| Voitures | 236 | 250 |
| Voitures | 181 | |
| Obligations | | |
| Obligations | 679 | 682 |
| Tramways | 1215 | 1205 |
| Tramways Nice à Vill. 1889 | | 111 |
| — Nord-Sud | | 77 |
| — Nord-Sud Boulevards | 2025 | 2020 |
| — Rochechouart | 1125 | 1121 |
| Omnib. Grande-